

A MOUTHIERS



animal au galop
Chaire à Calvin

LE MOT DU MAIRE

Des nombreuses activités de cet automne, je reçois particulièrement trois événements :

Le premier : la réception du groupe de Haute-Itta les SAABA et le lever dansant qui a suivi. contestablement, les personnes présentes ont cru qu'il se passait quelque chose d'humaine- ment très important et surtout très simple : la vérité qu'au-delà des apparences, nous sommes tous des femmes et des hommes qui aiment, espèrent et souffrent de la même façon.

Nous avons un peu ce que l'on fait éclater notre coquille égoïste et nous tenait bien à faire vivre. Solidarité.

Le deuxième : début octobre nous avons eu l'assurance d'obtenir le financement pour un stage d'insertion pour les jeunes de Mouthiers, à Mouthiers et par Mouthiers.

La Collectivité communale rend ses responsabilités à vis de la formation de l'intégration de ses propres enfants dans la structure. Ce premier succès est le fruit d'un travail de groupe mené depuis 2 ans. Le plus reste à faire. Nous comptons sur toutes les personnes volontées. Solidarité.

Le troisième : le vote l'unanimité du budget supplémentaire. Ce budget

INFORMATIONS DIVERSES

Nous informons la population du bourg que le récepteur de télévision est en fonctionnement. Pour les renseignements s'adresser à la mairie.

Nous demandons aux bénévoles de l'assainissement de vérifier si les eaux pluviales sont déparées du tout-à-l'éte, les orages récents ont créé des incidents semblent dûs à l'abondance inhabituelle des eaux vives.

Le conseil municipal aille que les lagunes assainissement sont en état de chasse et que canards font partie intégrante du système d'évacuation. Pitié pour eux! * TROP TARD!

préparé par la réunion de la commission des finances fait apparaître une gestion mesurée malgré l'impression que certains ont pu avoir. Nous avons en effet réalisé beaucoup, mais chaque fois qu'une décision financière a été prise, elle a été étudiée et évaluée en groupe. Tout ce que nous avons fait était non seulement souhaitable mais nécessaire. Les gestions précédentes nous l'ont rendu possible sans problème. Cela laisse bien augurer pour l'année prochaine où nous débuterons l'année 84 avec une trésorerie particulièrement saine. Solidarité.

Tous ces points positifs ne sont pas dûs au hasard mais au travail assidu d'une équipe d'élus assistée par des volontaires non élus.

Merci à tous et continuons.

B.GERMON.

RENTREE SCOLAIRE 83

La rentrée scolaire en primaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, mais celle de la maternelle a connu plus de difficultés au niveau matériel.

La création d'une 3^e classe a provoqué un réaménagement des locaux, avec la transformation de l'ancien préau en salle de jeux un très gros travail a été entrepris pendant la période des vacances d'été et c'est seulement fin septembre qu'il a été possible de rendre cette salle de jeux opérationnelle.

Après avoir mis en place tout ce qu'impose l'accueil en maternelle, 86 enfants sont reçus dans de bonnes conditions, conditions qui pourront s'améliorer en fonction des besoins et des moyens.

Au primaire, tous les dossiers sont en place pour qu'à la fin de l'année le groupe soit doté de son préau.

La municipalité soucieuse d'apporter son concours pour tout ce qui concerne l'école, reste à l'écoute de tous ceux qui entourent cette école afin que tout fonctionne dans les meilleures conditions.

POURQUOI
CETTE FEUILLE
D'INFORMATION?

Le Conseil Municipal précédent et le Maire, M.PLOQUIN, avaient décidé voici six ans passés, de publier chaque trimestre un bulletin municipal d'information distribué gratuitement dans chaque foyer. En fait, 11 numéros ont été édités en 6 ans. La fréquence a donc été semestrielle. Néanmoins, le bulletin a survécu aux bonnes intentions des lendemains d'élections ce qui, paraît-il, n'est pas si fréquent!

Le numéro 12, paru en juin dernier, était particulièrement chargé puisque s'ajoutaient aux rubriques habituelles une partie consacrée aux comités de villages et une partie importante se rapportant à l'école. Il a donc été particulièrement révélateur d'un problème apparu depuis longtemps déjà : la confection matérielle du bulletin.

CLUB DU 3[°] AGE

SEPTEMBRE :

Le 13 : sortie du Club en Dordogne avec visite commentée de Brantôme, Cadouin et Bergerac.

Le 28 : Séance récréative à Mouthiers avec la participation de la chorale Latouche-Triville de ROCHEFORT.

Le 29 : Participation avec M.DEGORCE à la réunion organisée à BLANZAC par l'Instance gérontologique des cantons de Blanzac et Montmoreau.

OCTOBRE :

Le 12 : Participation avec M.DEGORCE aux travaux de l'Instance gérontologique des cantons de Montmoreau et Blanzac. Une demande de subvention est formulée pour l'acquisition de matériel d'animation culturelle

Le 19 : Journée "Portes Ouvertes à PARIS" organisée par la Fédération Nationale des clubs ruraux des Ainés, dans le cadre de la semaine Nationale des personnes âgées. Le club de Mouthiers y est représenté.

Préparation de la reprise des séances de yoga prévue pour le 1^{er} jeudi de Novembre.

et tirage à 700 exemplaires) constituaient un travail supplémentaire très lourd pour le secrétariat de la mairie déjà bien pourvu en ouvrage.

Par ailleurs, l'intervalle entre deux publications et entre la rédaction des articles et leur parution était trop long, si bien que, compte-rendus des réunions du conseil municipal, ou articles permettaient de leur actualité et de leur intérêt.

Notre nouveau Maire, M.GERMON, a donc pensé qu'une feuille d'information à parution mensuel

le plus fréquent, comporterait par conséquent moins de matière, régulariserait les tâches matérielles et apporterait des informations plus "fraîches". Pour faciliter les choses un matériel de reproduction performant (duplicateur à encres automatique,

graveur électronique de stencils) a été acquis d'occasion à un prix particulièrement intéressant. Par contre, le travail de distribution sera accru... mais vos conseillers munici-

ciaux ne reculent devant rien !

Que comportera cette feuille ? Un "mot du Maire" bien sûr, des informations municipales variées, le compte-rendu de la réunion du conseil municipal qui se sera tenue dans le mois éventuellement celui des commissions diverses, les associations (y compris les comités de villages) ou les écoles et une rubrique qui pourrait s'intituler "la rubrique des Moustériens", ouverte à tous.

Comment procéder pour qu'associations ou particuliers puissent s'exprimer ? Il suffira de faire parvenir à la Mairie, le 15 de chaque mois, un texte qui paraîtra dans la feuille d'information au début du mois suivant.

Pour rendre cette feuille vivante, participez ! Et souhaitez lui longue vie !

J.LATHIERE.

SPORTING CLUB MOUTHIERS

Le vendredi 7 OCTOBRE dernier le Sporting Club de Mouthiers s'est réuni. Il ne l'avait pas fait depuis 1971.

Un nouveau bureau a été élu :

Président : M.GARIN F.
Vice-Président B.METAYER
Secrétaire : Mme QUIRAS M
Trésorier : M.DESVAGES P.

Ce bureau sera l'interlocuteur de la Commune pour les questions sportives : utilisation des locaux et répartition des subventions.

TENNIS CLUB

DE MOUTHIERS
La Section de Tennis du S.C.M. va prendre jour très rapidement.

Pour créer cette section, une réunion d'information est prévue à la Mairie de MOUTHIERS le LUNDI 21 Novembre 83 à 20 heures 30.

Toutes les personnes intéressées par le Tennis sont priées d'assister à cette réunion.

le responsable, François GARIN.

CANTINE SCOLAIRE

MENUS

Semaine du 7 au 10 Nov.

LUNDI :
céléri rémoulade
saucisses
haricots blancs
fromage
fruit

MARDI :
salade de betteraves rouges
rôti de dinde
lentilles
petit suisse
confiture

JEUDI :
grillon
filet cabillaud
pâtes au beurre
fromage
fruit

Semaine du 14 au 18 Nov.

LUNDI :
salade œuf dur
brandade de morue
fromage
mousse au chocolat

MARDI :
saucisson beurre
rôti de boeuf
haricots verts
fromage
fruit

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 OCTOBRE 83

PROJET DE SUPPRESSION DE
LA PERCEPTION

M. le Maire a rendu compte au conseil municipal du projet de suppression de la perception proposée par le Trésorier Général lors de sa visite récente à la mairie. D'après le TPG le service serait le même, le percepteur assurant toujours une permanence. Cependant, un poste serait sans doute supprimé si bien que le service en tirait.

A l'unanimité, le conseil Municipal a refusé la suppression de la perception. Il demande même une extension des cours d'ouverture compte-tenu du fait que la population est passée de 402 habitants en 1975 à 1904 en 1982 et que, en jours, le montant moyen des opérations en liquide la perception de MOUTHIERS est supérieur à celui réalisé en 5 jours la perception de LANZAC.

MATERIEL DE REPRODUCTION :

La possibilité d'acquérir d'occasion un matériel de reproduction commode et performant ayant très peu servi avait été signalée par M. le Maire : graveur électronique de stencils à 500 F et duplicateur à encrage automatique et très rapide que celui acheté il y a 6 ans 4500 F également.

Le conseil donne son accord pour l'acquisition sur 9000 F de ces deux appareils d'une valeur, tous, de 38000 F environ.

Ils seront bien sûr, à disposition des écoles et des associations.

L'ancien duplicateur sera cédé 2000 F au club à 3^e âge.

RESULTATS DU CONCOURS
COMMUNAL DE
FLEURISSEMENT

Le jury qui a parcouru la commune en juillet a remarqué que l'effort pour leurer façades et jardins de la commune s'est poursuivi cette année encore. C'est pris c'est le plus important. Que personne ne prenne ombrage des résultats du concours s'il n'figure pas parmi les premiers ! Et que tous soient remerciés de faire de Moutiers une commune agréable et bien fleurie.

MAISONS FLEURIES:

1^{er} prix : M. CHAGNAUD Roland
2^{er} prix : Mme BENNACEUR G.
3^{er} prix : M. LAMAZIERES
4^{er} prix : Mme DEDIEU Jeanne, Mme HOUARD (la bûcherie)

INFORMATIONS communées par
M. le Maire :

-danger provoqué sur la voie publique par un hangar délabré situé au rosier. Depuis la réunion du conseil le propriétaire a accepté de déplacer son hangar.

- un terrain à bâtir d'une superficie un peu supérieure à 2Ha a été proposé à la Commune au prix de 15F le M2. Les HLM seraient intéressés par ce terrain pour construire des pavillons locatifs. Pas de décision prise pour l'instant.

- Pour accélérer la construction de la maison de retraite, l'office HLM propose une solution sur le modèle de celle appliquée à Lignières-Sonneville. Une réunion aura bientôt lieu à ce sujet.

- Les travaux de construction des terrains de tennis ont commencé et ceux d'entretien des chemins vont débuter.

- d'après des informations officieuses, le stage sollicité pour les jeunes 16-21ans serait sur le point d'être autorisé.

PERSONNEL DE SURVEILLANCE
DE LA CANTINE :

Les enseignantes de l'école maternelle ne souhaitant plus assurer la surveillance de la cantine, il sera fait appel, pour cette tâche, à du personnel municipal. Le coût est inchangé pour la Commune puisqu'il y aura seulement un transfert de rémunération.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT
DU CENTRE DE LOISIRS
DE ROULLET :

Le conseil donne son accord pour verser à la commune de Rouillet une participation aux frais de fonctionnement du centre de loisirs, des enfants de MOUTHIERS ayant fréquenté ce centre pendant le mois d'août.

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 83

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a voté le budget supplémentaire qui s'équilibre à 1 774 000 F en section d'investissement et à 198 215,83 F en section de fonctionnement.

Dans cette dernière section ont été plus spécialement pourvus les articles d'alimentation (cantine) : 50 000 F, entretien des bâtiments : 37 485 F et frais de transport : 40 000 F.

Les dépenses d'investissement s'établissent ainsi : Bâtiments : 592000F (maternelle 220 000F, préau 220 000F, relais TV, 102 000F, divers 50 000F), voirie 241 000 F, tennis 300 000 F, terrain de foot 35 000 F, acquisition de terrains divers dont celui de la maison de retraite 330 000 F, matériels divers 150 000 F, matériel de transport 96 000 F. Des recettes proviennent des subventions (518 000F), d'un emprunt de 94 000 F et du reliquat de la vente des lots du lotissement des justices : 874 000 F.

Le conseil municipal a aussi examiné les questions suivantes :

- la proposition de vente à la commune, à 10F le M2, d'un terrain situé dans la zone d'emploi a été rejetée par le conseil, les domaines estimant le terrain à 4F le M2. Le Conseil propose néanmoins l'acquisition à 6F le M2.

- 5 000F sont mis à la disposition des responsables de la chorale tout nouvellement créée pour l'acquisition d'un orgue électronique. En effet, il apparaît bon d'encourager une activité artistique ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, qui faisait défaut dans notre commune.

Mme LUCAS M.T. (les reigniers) 7.M. SAUVET Serge, 8^{er} ex M. BREGEAES Régis, Mme DEDIEU Lydie, 10^e M. TRIAUD, TRIGEAUD, 11^e Mme CHAGNAUD, 12^e ex. M. CLERFEUILLE, M. THOMAS, 14^e ex M. BARS, Mme CLENET, M. NOMPEx D., M. PERRAIS, 18^e ex. M. DENEPPOUX René, M. GONCALVES, 20^e M. PONCABARE, 21^e ex. M. DESRIAUD, M. THEBAULT, 23^e M. BASLAND Michel.

Le jury a aussi remarqué les maisons des personnes suivantes, classées par ordre alphabétique : Mmes ou MM. AUPETIT, BARAUD, BODIN, BONNET D., BREGIER, CHIRON J., CHIRON R., CLAPAUD G., COUTURIER R., DAVID, DEBEAU, DESSIERIEIX G., DOMENACH, DENAUD, DUCLAUD, EDELY J., FORGERON S., FRANK, GANNE, GOUET, GUIBERT, JOBIT M., LAFARGE G., LIMERAT, MANARANCHE, Puis, par ordre alphabétique : PICHON, PROUTEAU, QUIRAS, RAFFENAUD, ROBIN, SARRAZIN H., SAVIN R., SIMONET, M. TROUSSICOT, 7^e M. SARAZIN Ch., 8^e M. L'HOMME, 9^e M. FAYE, M. MULARCZYK, 11^e M. MANANT, 12^e M. TEXIER, 13^e M. BARRÉ J., M. BUDZINSKI, M. VANDENBUSSCHE, 16^e ex M. CLISSON, M. GIRARD, 18^e ex M. LAFARGE A., M. LIVERTOUX, M. TEXIER E., 21^e ex M. BAUDOUIN, M. BLANLOEUIL H., DESMIER, MESNIER, NAZaire, PASQUIER, RAYNAUD, RIVET Y., SALAHA, SAUDOUX, SCHLEITER, SOULARD, SOULAT, TAULOU, TETAUD, TRICHARD, VERGNAUD, VILLECHAILANE

- le conseil a accepté, pour le franc symbolique, l'acquisition de la place de la gare qui appartient à la SNCF jusqu'à la route de Blanazac.

- il a trouvé élevé le montant du devis (20 000F). Les travaux nécessaires pour installer l'éclairage à la cabine téléphonique du rosier.

- il a retenu la proposition du comité de villages Nord-Est consistant à donner aux chemins du rosier le nom du hameau auquel ils conduisent.

- il a enfin été informé que le stage destiné aux jeunes sans emploi ne pourrait pas débuter avant le 14 Novembre.

RESUME DES CONSEILS

CONSEILS MUNICIPAUX DE

JUIN A SEPTEMBRE

IMPOTS LOCAUX :

statu quo pour le mode de détermination.

ECOLES LA COURONNE :

pour les enfants allant aux écoles de La Couronne le conseil souhaite un syndicat unique pour les écoles publiques et l'école privée.

MATERIEL SCOLAIRE :

accord pour l'achat de matériel scientifique et d'électrophones.

TARIFS :

cantine : 5,80F/repas
ramassage scolaire : 36,20F par mois par enfant.
logements communaux augmentés de 6,42 %.

ACHATS TERRAINS:

Accord pour l'acquisition du terrain prévu pour la maison de retraite et d'un bon bout de terrain pour aménager le virage de la nouvelle route des gagniers.

ACQUISITIONS MATERIEL :

Acquisition d'une machine à nettoyer les sols pour les écoles et la salle polyvalente.

Pour les abris-bus, les matériaux seront fournis par la commune aux comités de villages qui se chargent de la construction.

ALLAIN, ALLEMAND, AUPETIT, BARBEAU, BENOIT, BLANLOEUIL, BLEUVAIS, BOQUET, BORREDON, BREGEAS F., BREGEASG.

CHABERNAUD, CHAUVERON, COIFFARD, COUTANCEAU, COUTURIER, DISSIRIER H., DENEPPOUX Ch., DENEPPOUX L., DEVAIN, DOUSSAU, DUMAS, DUPON, ESSELY, FORGERON R., FOUCAUD, GINET, COURSAUD, GROLLEAU, HEINZ, HILAIRET, HITIER, JAVEL M., LAURIERE, LEVEQUE, LHERMITE, LIMOGES, LUC, MARANDAT, MARCETEAU, MAROT, MEJRI, MESLIER,

MESNIER, NAZaire, PASQUIER, RAYNAUD, RIVET Y., SALAHA, SAUDOUX, SCHLEITER, SOULARD, SOULAT, TAULOU, TETAUD, TRICHARD, VERGNAUD, VILLECHAILANE

COMITE

DES FETES

La frairie désivelle qui se tenait le midi 8 et dimanche 9 octobre, a bénéficié d'un temps ensoleillé.

En plus des attractions habituelles, le Comité de fêtes avait organisé pour la première fois dans la région, une course de vélo cross qui fut un succès. Les jeunes concurrents de 8 à 14 ans ont beaucoup apprécié le parcours ainsi que les lots en récompense de leurs efforts. Les spectateurs étaient venus nombreux les encourager.

Une animation à renouveler.

Le vendredi 18 Novembre dans la salle de réunion du stade à Mouthiers, aura lieu l'Assemblée Générale du Comité des fêtes.

Le Comité remercie les volontaires qui ont permis de réaliser dans de bonnes conditions les festivités de 83. Pour la saison 84 les projets sont nombreux le calendrier sera donc chargé.

Il est donc lancé un appel aux personnes intéressées par l'animation de la commune, pour qu'elles se joignent aux responsables ce VENDREDI 18 NOVEMBRE A 20 HEURES 30.

D'autre part, il est prévu le 25 NOVEMBRE une réunion pour l'établissement du calendrier des fêtes pour 1984. Aussi, les responsables des sections intéressées sont invités à penser aux manifestations qu'ils envisagent afin de les faire connaître au cours de cette soirée du 25 NOVEMBRE à 20 heures 30, salle de la mairie.

TENNIS :

choix du revêtement (bitume plastifié) et de l'entreprise (VIAFRANCE).

EMBAUCHES :

embauches de différents personnels communaux.

STAGE JEUNES

Il est fait appel à des intervenants bénévoles afin qu'ils fassent partie de leur compétence dans quelque domaine que ce soit aux jeunes stagiaires qui vont bientôt débuter leur stage dans notre commune.

C- FERMES FLEURIES :

1^{er} prix : M. TROUBAT
2^{er} prix : M. DEVIGNE
3^{er} prix : M. BASLAND
4^{er} M. NICOLEAU, 5^{er} M. BOURDEAU, 6^{er} Mme MIGNON, 7^{er} M. BLANCHARD R.